



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 novembre 2015, à Bellegarde-sur-Valserine

INAUGURATION DE LA STATION DE RECHARGE CNR POUR VOITURES ELECTRIQUES DE BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Laurent Tonini, Directeur régional de CNR et Régis Petit, maire de Bellegarde-sur-Valserine, ont inauguré ce jour la station de recharge rapide pour véhicules électriques qui complète le corridor électrique déployé par CNR du Léman à la Méditerranée.

Une nouvelle station du corridor électrique CNR

La commune de Bellegarde sur Valserine dispose désormais d'une station de recharge, sur la place Victor Bérard. Elle complète le corridor électrique déployé par CNR en Vallée du Rhône, qui compte actuellement une dizaine de stations, pour un objectif de 27 stations installées d'ici la fin de l'année 2016. **Equipée de 2 bornes à recharge rapide avec tri-connecteurs, la station permet de recharger tout type de véhicules électriques en moins de 30 minutes pour un coût forfaitaire de 5€.** Le paiement s'effectue avec une carte prépayée ou via un serveur vocal interactif (opérateur / Orange).

CNR fait appel à des équipements et des technologies d'entreprises françaises pour développer ce corridor électrique et le déploie en étroite concertation avec les collectivités locales.

L'électricité fournie est d'origine **100% renouvelable, produite sur le Rhône par ses centrales hydroélectriques.** Cette nouvelle infrastructure participe donc à une nouvelle mobilité électrique durable, ne recourant pas à une énergie nucléaire ou carbonée. Distantes de 30 km en moyenne, les stations maillent le territoire et assurent **une continuité de service de la frontière suisse jusqu'à la Méditerranée.**

Un projet reconnu au niveau national

D'un montant de 3 millions d'euros, ce projet de corridor électrique est porté par CNR, au titre de son Plan 2014-2018 de Missions d'Intérêt Général. Il **participe à l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre le réchauffement climatique et favorise le développement de la voiture électrique par la création d'un réseau public d'infrastructures.** Il a été reconnu de dimension nationale par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.

Au-delà de ce corridor électrique, CNR s'implique auprès des collectivités locales pour développer leurs projets de mobilité électrique par des études de faisabilité et un appui financier.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction régionale de Belley – Marie Volo : 04 79 81 77 55 / m.volo@cnr.tm.fr

Commune de Bellegarde-sur-Valserine -Christelle Jourdan : 06 48 25 03 69 / cjourdan@bellegarde01.fr

cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Le corridor électrique en pratique

- 27 stations de recharge rapide, équipées pour la plupart de 2 bornes, opérationnelles courant 2016
- Stations déjà en service : Seyssel, Porcieu-Amblagnieu, Plaine de l'Ain, Port de Lyon, Saint-Romain en Gal, Laveyron, Le Pouzin, Tournon, Bourg-lès-Valence, Givors, et Bellegarde. 6 autres seront mises en service d'ici fin 2015 : Soyons, Arles, Montélimar, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Villeneuve-lès-Avignon et Ecully (Grand-Lyon)
- 80% de recharge en moins de 30 minutes
- Borne fournie par MAEC (groupe CAHORS)
- parcours client de la borne fourni en français, anglais, allemand et italien
- Prix forfaitaire de la recharge : 5€
- Moyens de paiement : carte pré-payée rechargeable (KiWhi Pass) et carte bancaire par Serveur Vocal Interactif de l'opérateur Orange

Un engagement de longue date de la commune dans le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique

La Ville de Bellegarde encourage et soutient tous les projets portés par ses partenaires de nature à favoriser le développement des énergies renouvelables. Notamment les projets de construction intégrant des démarches environnementales et incitant à des comportements écoresponsables. Ainsi, la collectivité gère un réseau de transport en commun très performant qui facilite les déplacements inter-quartiers et en direction du pôle multimodal.

Dernièrement, la société EFFIA, exploitante des parkings SNCF, a installé des panneaux directionnels à énergie autonome grâce à des panneaux solaires et des éoliennes dédiées. Une initiative que la Ville de Bellegarde se réjouit de pouvoir accueillir sur le territoire et qu'elle espère voir se multiplier.

Dans le cadre de ses propres compétences, la collectivité entend être volontariste et réfléchie dans son orientation environnementale. Elle s'inscrit notamment depuis plusieurs années dans une démarche de rénovation progressive de ses bâtiments publics, aussi bien pour les mettre en accessibilité que pour renforcer leurs performances énergétiques.

Ainsi, les équipements sportifs et salles polyvalentes toujours largement dimensionnés, font l'objet d'une attention particulière en termes d'isolation, d'éclairage, de chauffage, d'optimisation des espaces etc.

La création par CNR de la station de recharge pour véhicules électriques place Victor Bérard, s'inscrit pleinement dans l'esprit de la Ville de Bellegarde de multiplier les initiatives innovantes favorisant les économies d'énergie. Cette station est un exemple de service utile aux usagers et sans impact sur l'environnement. La station de recharge est également un élément de requalification de cette place qui fera l'objet courant 2016 d'un relooking complet, améliorant par la même l'esthétique d'une des principales entrées de ville

Cette réalisation est un exemple de plus de la parfaite coopération entre CNR et la Ville de Bellegarde pour mener ensemble des projets ambitieux, innovants, responsables et résolument tournés vers l'avenir

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction régionale de Belley - Marie Volo : 04 79 81 77 55 / m.volo@cnr.tm.fr

Commune de Bellegarde-sur-Valserine - Christelle Jourdan : 06 48 25 03 69 / cjourdan@bellegarde01.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis 10 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe Engie.

A propos de la commune de Bellegarde-sur-Valserine

Avec un peu plus de 12 000 habitants, Bellegarde-sur-Valserine est la 4^{ème} ville du département de l'Ain. Elle est située sur les contreforts du Jura sud, à la confluence du Rhône et de la Valserine (labellisée 1^{ère} Rivière Sauvage). Elle fait partie du Parc Naturelle du Haut Jura et du territoire du Grand Genève. Au sein du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, Bellegarde est identifiée comme une porte d'entrée et un territoire stratégiques.

Ce potentiel est en partie lié à son réseau de communication stratégique : connexion routière, autoroutière, réseau ferroviaire (pôle multimodal TGV et liaison Genève - Paris), et sa proximité avec deux aéroports internationaux (Genève Cointrin et Saint Exupéry Lyon).

A partir du XIX^{ème} siècle déjà grâce à sa gare (1858) et à l'énergie hydro-électrique produite par le Rhône, Bellegarde connaît un essor économique important lui conférant un large rayonnement. Depuis quelques années, les efforts conjugués de la Ville de Bellegarde et de ses partenaires contribuent à faire évoluer l'image de Bellegarde. Des projets structurants et valorisants se sont concrétisés dans tous les quartiers de la ville : requalification des berges du Rhône, des voiries, travail sur l'esthétique du foncier public et privé, création d'événementiels culturels grand public etc.

D'autres projets en cours émergeront dans les toutes prochaines années : poursuite de la rénovation des voiries, création d'équipements économiques, sportifs, de loisirs etc...

Bellegarde reprend progressivement sa place au sein d'une des régions les plus dynamiques de France.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction régionale de Belley - Marie Volo : 04 79 81 77 55 / m.volo@cnr.tm.fr

Commune de Bellegarde-sur-Valserine - Christelle Jourdan : 06 48 25 03 69 / cjourdan@bellegarde01.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel